

Élaborer et conduire une recherche sur l'Union européenne : objets, méthodes et pratiques d'enquête

Journées d'étude destinée aux jeunes chercheur.e.s

Université Saint-Louis - Bruxelles

27-28 juin 2019

L'objectivation des modalités de déroulement d'une enquête en sciences sociales est une « condition nécessaire à l'intelligibilité des matériaux recueillis » (Mauger, 1991). Les recherches sur l'Union européenne (UE) n'échappent pas à la règle. En effet, si certains travaux interrogent l'évolution des outils théoriques mobilisés dans l'analyse du processus communautaire (Georgakakis, 2008 ; Lequesne, Smith, 1997), peu se sont intéressés à ce qui relève de la cuisine interne du.de la jeune chercheur.e en sciences sociales. On propose donc ici de pénétrer la partie européenne du « laboratoire des sciences sociales » (Laferté, Pasquali, Renahy, 2018) afin d'éclairer les conditions d'investissement d'un terrain et d'un objet d'enquête renvoyant, directement ou non, à l'intégration européenne. Ainsi, cette journée d'étude s'adresse à des jeunes chercheur.e.s (doctorant.e.s ou docteur.e.s sans poste), dont les travaux portent sur les différents aspects du fonctionnement de l'UE, qu'elle soit appréhendée depuis Bruxelles ou au contraire à partir d'espaces sociaux plus éloignés. Elle sera l'occasion d'engager une réflexion collective sur la construction des protocoles d'enquête dans le cadre de recherches sur l'UE et sur ce que l'élaboration ou la mise en œuvre de ces derniers disent de l'objet de recherche.

L'objet « Union européenne » a été abordé par des méthodes multiples, issues tant des grands courants de la science politique que de la sociologie ou encore de l'anthropologie. Mais les paradigmes et outils théoriques mobilisés pour analyser l'intégration européenne d'un côté, et les méthodes d'enquête dont cette dernière a pu faire l'objet de l'autre, se sont considérablement enrichis ces dernières années (Saurugger, 2010). Est-ce sous l'impulsion des appels répétés de certains chercheur.e.s, à une « normalisation » des études européennes, soit un recours plus systématique aux instruments traditionnels d'analyse des systèmes politiques classiques pour saisir le fonctionnement de l'UE qu'un tel mouvement a été rendu possible (Hassenteufel, Surel, 2015) ? Ou, au contraire, est-ce parce que le caractère *sui generis* de l'intégration européenne ou encore la relative autonomie des centres et périphéries de cet espace politico-administratif nécessitent des formes d'inventivité méthodologique ? Enfin, au-delà des positionnements épistémologiques sur la méthode à adapter pour construire tel ou tel type d'objet, comment *faire avec* les résistances d'un terrain qui ne laisse pas toujours de prise aux différentes approches théoriques dont il est susceptible de faire l'objet (Weisbein, 2011) ? L'objectif de cette journée d'étude est donc d'investir la question « des jonctions entre construction de l'objet et pratique de l'enquête » (Siméant, 2015) pour tenter de mieux comprendre de quelle manière, avec quels objectifs et pour quels résultats on s'intéresse à l'UE.

Les propositions de contribution devront insister particulièrement sur les enjeux méthodologiques auxquels le.la jeune chercheur.e se confronte dès lors qu'il/elle cherche à étudier l'intégration européenne. Des communications précisant la façon dont est construit puis mis en œuvre le protocole d'enquête sont particulièrement attendues. Cette journée

d'étude est ouverte à l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, science politique, droit, histoire, géographie, etc.). Les propositions pourront s'inscrire dans l'un des trois axes présentés ci-dessous. Ces derniers ne constituent pas pour autant un cadre contraignant et d'autres questionnements en lien avec la thématique de la journée d'étude pourront être explorés.

Axe 1 : Du politique comme ailleurs ? Où en est-on de la « normalisation » des études européennes ?

Dans la perspective d'une « normalisation » des études européennes (Hassenteufel, Surel, 2000 ; Weisbein, 2008), l'application de cadres d'analyse et de méthodes issues de la science politique classique pose nécessairement la question de leur adaptation (ou non) à l'objet Union européenne, et ce quel que soit le domaine abordé (Zahariadis, 2013). Dans cette perspective, ce premier axe vise à réunir des communications centrées sur les implications méthodologiques d'une telle entreprise. Peut-on par exemple appréhender les politiques européennes de la même façon que les politiques nationales ? De la même manière, le caractère *sui generis* du système européen est-il un argument suffisant pour empêcher toute comparaison avec d'autres systèmes, nationaux ou fédéraux ? Concernant ensuite la mise en œuvre de l'action publique européenne, des communications pourront interroger les modalités du recours à la méthode comparée – par exemple en centrant la réflexion sur la construction des variables mobilisées (Engeli, Allison, 2014 ; King, Keohane, Verba, 1994).

Pour interroger les possibilités et modalités de normalisation d'un terrain ou d'un objet, on propose ici trois entrées possibles, non exclusives d'autres propositions en lien avec la thématique de l'axe. On peut d'abord interroger les singularités de la configuration dans laquelle agissent les divers acteurs non-institutionnels de la fabrique de l'action publique européenne — comme les groupes d'intérêts (Peterson et Bomberg, 1998 ; Saurugger, 2002 ; Radaelli, 1999 ; Lequesne, Rivaud, 2001 ; Robert, 2000). Le développement de la *Better Regulation* ou la généralisation des *impacts assessments* a accéléré le développement d'une « péri-administration » de cabinets de consulting, d'audit et d'évaluation : est-elle par exemple comparable au cas américain (Lepont, 2016) ? Quels sont les outils mobilisables pour en appréhender les contours et principes de fonctionnement ? On peut ensuite se pencher sur la singularité des structures même des politiques européennes. Ainsi, le concept de « trans-sectorialité » (Halpern, Jacquot, 2015) des politiques, particulièrement appliqué au niveau européen (*gender mainstreaming*, santé, environnement etc.) constitue aujourd'hui un terrain particulièrement fertile au questionnement méthodologique, la notion de secteur étant initialement très étroitement liée à l'analyse des politiques publiques. Comment cette tendance de nombreuses politiques européennes à participer au franchissement des frontières bureaucratiques se traduit-elle dans le déroulement des recherches sur l'UE ? Comment et pourquoi faire tenir ensemble dans une même enquête des acteurs issus d'administrations et d'organisations diverses ? Enfin, le terrain européen est particulièrement propice à un renouvellement des conceptions du lien entre droit et politique. De sa production à son articulation au droit national, la question de la production des normes européennes invite ainsi à déployer de nouvelles méthodes, à la frontière de la science politique, de la sociologie et du droit. Par exemple, comment appréhender efficacement certaines formes du droit spécifiques au niveau européen telles que les politiques relevant de la *soft law* (Terpan, 2015), dont l'expression peut passer par une grande variété d'instruments ?

Axe 2 : Faire avec et faire sens des difficultés : ficelles et réflexivité des jeunes chercheurs travaillant sur la construction européenne

On cherchera dans ce deuxième axe à restituer les trajectoires d'enquête et les obstacles qu'elles impliquent de surmonter. En effet, si le déroulement du travail de terrain engage fortement l'analyse qui en découle (Beaud, Weber, 2003) il nous semble utile de décrire l'ensemble des opérations conduites en vue de la délimitation du terrain investigué ou visant à surmonter les difficultés et résistances que le.la jeune chercheur.e est susceptible de rencontrer.

Cet axe entend ainsi faire place aux ficelles de l'enquête qui se sont développées ces dernières années. Confronté.e.s à l'hétérogénéité des catégorisations des statistiques nationales, à l'articulation d'une pluralité de systèmes politiques, à des réseaux professionnels éclatés ou encore à des « élites » avares de leur temps et de leur parole, les enquêteur.ices doivent faire preuve d'ingéniosité. Qu'il s'agisse de recodages pour rendre des bases de données comparables entre elles (Hugrée, Pénissat, Spire, 2017), du recours à des ethnographies multisituées (Loisel, 2016), de l'appui sur des entretiens rétrospectifs à l'aide d'archives (Dimier, 2014), de ruptures avec les chronologies consacrées (Kaiser, Schot, 2014) ou de l'identification et du suivi d'acteurs via des types de sources jusqu'alors peu utilisées (Laurens, 2015), les propositions abondent. Ces quelques exemples n'épuisent évidemment pas les stratégies que l'on peut déployer quand on travaille sur l'UE. Les communications pourront insister sur les arbitrages, tuilages et triangulations des méthodes à l'épreuve des aspérités du terrain. Ainsi, si les réseaux de sociabilités sont très développés au sein de la « bulle européenne » (Baisnée, 2007) et peuvent parfois faciliter le travail de l'enquêteur une fois qu'il y a mis le pied, cette même densité relationnelle peut freiner la recherche — ceci étant, en soi, objet de l'enquête. Au-delà de la méthode ethnographique et de ses limites donc, le recours aux *focus groups* (Duchesne et al., 2010) ou aux questionnaires administrés par l'enquêteur.ice (Kassim et al., 2013) peuvent s'avérer être des atouts essentiels pour révéler les positions ou les préférences des acteurs (Hooghe, Marks, Schakel, 2010), ou encore en attester de l'émergence d'une culture commune (Faure, 2016).

Ainsi, l'ingéniosité des chercheurs peut ne pas suffire : il est alors nécessaire d'interroger les effets de savoir et d'ignorance que causent résistances et angles morts bruxellois (et les efforts faits pour *faire avec*), et quels appareillages théoriques ils permettent ou empêchent de fonctionner. De plus, même lorsque des espaces peuvent s'ouvrir au chercheur, il faut analyser à quel prix. Deux pistes peuvent notamment être explorées. Par exemple, si l'Université a toujours entretenu des liens forts avec les institutions européennes (Mudge, Vauchez, 2012 ; Robert, Vauchez, 2010), quel type de savoir produit-on en tant que chercheur potentiellement embarqué dans le terrain étudié (Alam, Gurruchaga, O'Miel, 2012) ? D'autre part, comment penser et que faire du type de « transparence » promue par les institutions européennes depuis une quinzaine d'années (Robert, 2017) : si l'information semble pouvoir enfin arriver au chercheur, il faut se demander sous quelle forme et avec quelles conséquences.

Axe 3 : La construction européenne comme vecteur de mise en relation d'espaces sociaux distincts : quelle méthodologie pour quels terrains ?

On explorera dans cet axe les enjeux, intérêts et éventuelles spécificités des méthodes employées pour enquêter sur les réfractions du processus communautaire hors de la capitale européenne. L'une des conséquences de l'appel à la normalisation des méthodologies et approches a en effet consisté à multiplier les investigations sur la construction de l'Europe telle qu'elle se fait « loin de Bruxelles » (Lebrou, 2015), et ainsi d'aborder de front le caractère multi-échelle de l'UE. Mais cette normalisation, par un déplacement de la focale depuis le microcosme bruxellois vers de nouveaux objets, implique-t-elle une normalisation des méthodes appliquées à ces derniers ? Alors que les espaces concernés peuvent être particulièrement disparates, il s'agit ici de privilégier les communications qui interrogeront la façon dont la prise en compte de ces espaces alimente une meilleure compréhension de l'intégration européenne. De la formulation des positionnements nationaux (Eymeri-Douzans, 2002) aux espaces de socialisation des élites locales ou nationales en charge des questions européennes (Eymeri-Douzans, 2010), en passant par les modes d'appropriation des normes européennes dans l'espace local (Mischi, 2007), plusieurs pistes peuvent être explorées.

Dans le cadre de cet axe, une place pourra également être accordée aux méthodes mobilisées pour analyser les évolutions de la manière dont l'UE est perçue par ses citoyens. Dans une période de crise de légitimité de l'UE, l'étude quantitative ou qualitative des opinions, votes et attitudes des citoyens européens et de leurs effets sur la "bulle bruxelloise" trouve toute son importance. Pourtant, les difficultés à saisir ce type d'objet sont nombreuses : polarisation, ambivalence, politisation, complexification (Van Ingelgom, 2014 ; De Wilde, 2011) tendent à reconfigurer des enjeux auparavant plus structurés. Ainsi, plusieurs questions méthodologiques se posent : quelle méthode, ou combinaison de méthodes (*mixed-method researchs*), sont-elles les plus appropriées ? Le recours aux outils de mesure quantitatifs est-il l'unique moyen de mesurer le degré de légitimation et d'enracinement de l'ordre politique communautaire ? Quels sont à l'inverse les outils les plus ajustés pour repérer et évaluer le travail des « petits entrepreneurs d'Europe » (Aldrin, Dakowska, 2011) qui, bien que situés à distance des principales institutions bruxelloises, œuvrent quotidiennement à l'intégration européenne ? Ces enjeux démocratiques participent-ils à une redéfinition de certaines pratiques ou configurations à l'échelle bruxelloise, et si oui, comment en identifier précisément leurs effets ?

Enfin, si Bruxelles représente le centre nerveux du système européen, la capitale est reliée à d'autres institutions qui ne s'y situent pas (Banque centrale européenne, Cour de Justice de l'UE, les nombreuses agences et autorités de l'UE, mais aussi des organisations internationales sectorielles). Celles-ci constituent autant de portes d'entrée pour étudier les configurations de pouvoir distribuées qui affectent « centres » et « périphéries » de l'UE. L'enquête peut donc porter sur les modalités d'interaction et d'imbrication de ces différents acteurs (Patel, 2013), et les effets structuraux d'un pouvoir polycentrique. Mais quelles sont alors les méthodes d'investigation d'institutions parfois classées dans un « second cercle » de manière déconnectée d'autres terrains situés au cœur du jeu politique bruxellois ? Les études portant sur les liens entre diverses organisations internationales et l'UE, par exemple, sont particulièrement propices au questionnement méthodologique, notamment du fait de la difficulté de la mise au jour des mécanismes de transfert et de la mesure de leurs effets. Le

recours à des méthodes issues de différentes traditions pourra également être interrogé : *policy transfer studies* (Dolowitz, Marsh, 1996), approche du *learning* (Dunlop, Radaelli, 2017) et des usages (Jacquot, Woll, 2004), entre autres exemples.

Principales échéances

15 novembre : date limite pour l'envoi des propositions (500 mots)

Les propositions de communication détailleront l'objet de l'enquête et le matériau empirique recueilli. Elles reposeront sur une problématique clairement énoncée et en lien avec un ou plusieurs axes de l'appel.

Elles sont à envoyer à l'adresse suivante : doctoriales.grue@gmail.com

15 décembre : réponse du comité d'organisation

20 mai 2019 : envoi des communications

Comité d'organisation

Pierre Alayrac (EHESS – CESSP) : p.alayrac@gmail.com

Chloé Bérut (Sciences Po Grenoble – PACTE) : chloe.berut@umrpacte.fr

Vincent Lebrou (Université de Strasbourg – SAGE) : vincent.lebrou@misha.fr

Comité scientifique

Ramona Coman (CEVIPOL, Université libre de Bruxelles)

Virginie Van Ingelgom (ISPOLE, FNRS/Université catholique de Louvain)

Sophie Jacquot (CRoSPO/IEE, Université Saint-Louis-Bruxelles)

Sylvain Laurens (CESSP, Ecole des hautes études en sciences sociales)

Didier Georgakakis (CESSP/Chaire Jean Monnet, Université Paris 1)

Sabine Saurugger (PACTE, Sciences Po Grenoble)

Sébastien Michon (SAGE, CNRS/Université de Strasbourg)

Hélène Michel (SAGE/Chaire Jean Monnet, Université de Strasbourg)

Philippe Aldrin (CHERPA, Sciences Po Aix)

Andy Smith (CED, Sciences Po Bordeaux)

Cécile Robert (Triangle, Sciences Po Lyon)

Charlotte Halpern (CEE, Sciences Po)

Bibliographie

- ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'MIEL Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, vol. 87, no. 3, 2012, pp. 155-173.

- ALDRIN Philippe, DAKOWSKA Dorota, « Légitimer l'Europe sans Bruxelles ? un regard sur les petits entrepreneurs d'Europe, entre décentrement et recentrages », *Politique européenne*, 2011/2, n°34, p. 7-35.
- BAINÉE Olivier, « « En être ou pas » : Les logiques de l'entre soi à Bruxelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, 2007, p. 110-121.
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003, 356 p.
- BOMBERG Elisabeth, PETERSON John, *Decision-Making in the European Union*, Londres, Macmillan, 1998.
- DE WILDE Pieter, « No Polity for Old Politics? A Framework for Analysing the Politicization of European Integration », *Journal of European Integration*, vol. 33 (5), 2011, p. 559-575.
- DIMIER Véronique, *The Invention of a European Development Aid Bureaucracy. Recycling Empire*, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, coll. « Palgrave Studies in European Union Politics », 2014.
- DOLOWITZ David, MARSH David, « Who Learns What from Whom : A Review of the Policy Transfer Literature », *Political Studies*, vol. 44 (2), p. 343-357.
- DUCHESNE Sophie, et al., « Europe between integration and globalisation social differences and national frames in the analysis of focus groups conducted in France, francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, vol. 30, no. 1, 2010, p. 67-105.
- DUNLOP Claire, RADAELLI Claudio M., « Learning in the bath-tub: the micro and macro dimensions of the causal relationship between learning and policy change », *Policy and Society*, Vol. 36 (2), 2017, p. 304-319.
- ENGELI Isabelle, ALLISON Chrtistine Rothmary, (eds) (2014). *Comparative Policy Studies*. Palgrave Macmillan UK. 264 p.
- EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, « Définir "la position de la France" dans l'Union européenne. La médiation interministérielle des généralistes du SGCI », in NAY Olivier et SMITH Andy (dir.), *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, France, Economica, 2002, p. 149-177.
- EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, "Ce que faire l'expert pour la Commission européenne veut dire. Essai d'auto-analyse d'une trajectoire de socialisation", dans MICHEL Hélène et ROBERT Cécile (dir.), *La fabrique des "Européens". Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010.
- FAURE Samuel B.H., *La défense européenne. L'émergence d'une culture stratégique commune*, Montréal, Athéna éditions, 2016.
- GEORGAKAKIS Didier, « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contrepoints », *Politique européenne*, 2008/2, n°25, p. 53-85.
- JACQUOT Sophie, HALPERN Charlotte, « Aux frontières de l'action publique. L'instrumentation comme logique de (dé)sectorisation », in Laurie Boussaguet et al., *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Académique », 2015, p. 57-84.
- HASSENTEUFEL Patrick, et SUREL Yves, « Des politiques publiques comme les autres ? Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes », *Politique européenne*, vol. 1, no. 1, 2000, p. 8-24.

- HASSENTEUFEL, Patrick, SUREL Yves, « Normalisation ou dilution de l'analyse des politiques publiques européennes ? », *Politique européenne*, vol. 50, n° 4, 2015, p. 200-227.
- HOOGEH Liesbet, SCHAKEL Arjan H., MARKS Gary, *The Rise of a regional authority : A comparative study of 42 democracies*, London, Routledge, 2010, 240 p.
- HUGRÉE Cédric, PÉNISSAT Étienne, SPIRE Alexis, *Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, 2017.
- JACQUOT Sophie, WOLL Cornelia, *Les usages de l'Europe : Acteurs et transformations européennes*, Paris, Editions L'Harmattan, 2004.
- KAISER Wolfram, SCHOT Johan, *Writing the Rules for Europe*, London, Palgrave Macmillan UK, 2014, 396 p.
- KASSIM Hussein et al., *The European Commission of the Twenty-First Century*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- KING, Gary, KEOHANE Robert O., VERBA Sidney. « Chapter I : The Science in Social Science » in KING, Gary, KEOHANE Robert O., VERBA Sidney (eds), *Designing Social Inquiry : Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton University Press, 1994, p. 3-33.
- LAFERTE Gilles, PASQUALI Paul, RENAHY Nicolas, *Le laboratoire des sciences sociales. Histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2018, 304 p.
- LEBROU Vincent, *L'Europe « loin de Bruxelles » : acteurs et enjeux de la mise en œuvre de la politique régionale de l'Union européenne en France*, Thèse de science politique, Université de Strasbourg, 29 septembre 2015.
- LEQUESNE Christian, SMITH Andy, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures et Conflits*, 1997/5, n°28.
- LEPONT Ulrike, « Les experts les plus consultés aux États-Unis : L'hypothèse d'une péri-administration. Le cas des politiques de protection maladie (1970-2010) », *Revue française de science politique*, vol. vol. 66, no. 6, 2016, p. 887-913.
- LEQUESNE Christian, RIVAUD Philippe, « Les comités d'experts indépendants : l'expertise au service d'une démocratie supranationale », *Revue française de science politique*, 51 (6), 2011, p. 867-880.
- LOISEL Sébastien, « La création de la « Facilité de paix pour l'Afrique ». Jeux sectoriels dans l'élaboration d'un instrument européen de gestion des crises », *Politique européenne*, vol. 51, no. 1, 2016, p. 86-116.
- MAUGER Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, vol. 6, 1991, p. 125-143.
- MISCHI Julian, « L'impact communautaire sur la politisation des classes populaires en milieu rural. Le cas des chasseurs de gibier d'eau », in BAISSNEE Olivier, PASQUIER Romain (dir.), *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, CNRS Editions, 2007, p. 145-165.
- MUDGE Stéphanie, VAUCHEZ Antoine, « Building Europe on a Weak Field. Law, Economics and Scholarly Avatars in Transnational Politics », *American Journal of Sociology*, 118 (2), 2012, p. 449-492.
- PATEL Kiran Klaus, « Provincialising European Union: Co-operation and Integration in Europe in a Historical Perspective », *Contemporary European History*, vol. 22, 2013, p. 649-673.
- RADAELLI, Claudio M., « The Public Policy of the EU: Whither Politics of Expertise? », *Journal of European Public Policy*, vol.6 (5), 1999, p. 757-774

- ROBERT Cécile, « Ressources juridiques et stratégies politiques : Analyse d'une controverse à la Commission européenne sur la dimension sociale de l'élargissement de l'Union », *Sociologie du Travail*, vol. 42 (2), 2000, p. 203-224.
- ROBERT Cécile, « La politique européenne de transparence (2005-2016) : de la contestation à la consécration du *lobbying*. Une sociologie des mobilisations institutionnelles, professionnelles et militantes autour des groupes d'intérêt à l'échelle européenne », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, no. 1, 2017, pp. 9-32.
- SAURUGGER Sabine, « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°4, 2002, p. 375-401.
- SAURUGGER Sabine, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010
- SIMÉANT Johanna (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2015.
- TERPAN, Fabien, « Soft Law in the European Union—The Changing Nature of EU Law », *European Law Journal*, vol.21 (1), 2015, p. 68-96.
- ROBERT Cécile, et VAUCHEZ Antoine, « L'Académie européenne. Savoirs, experts et savants dans le gouvernement de l'Europe », *Politix*, vol. 89, no. 1, 2010, p. 9-34.
- VAN INGELGOM Virginie, *Integrating Indifference: A Comparative, Qualitative, and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, Rowman & Littlefield International, ECPR Monographs, 2014.
- WEISBEIN Julien, « L'Europe à contrepoint. Objets nouveaux et classicisme théorique pour les études européennes », *Politique européenne*, vol. 25, no. 2, 2008, p. 115-135.
- WEISBEIN Julien, « Vers une sociologie pragmatique de l'Union européenne ? », *Politique européenne*, 2011/1, n°33, p. 263-276.
- ZAHARIADIS Nikolaos, « Building better theoretical frameworks of the European Union's policy process », *Journal of European Public Policy*, vol. 20 (6), 2013, p. 807-816.